

CARMIGNAC INVESTISSEMENT LATITUDE : LA LETTRE DU GÉRANT

20/01/2025 | FRÉDÉRIC LEROUX

+10.2%

Performance de Carmignac Investissement Latitude A EUR Acc contre +14.2% pour son indicateur de référence¹ sur 2024.

+51.6%

Performance de Carmignac Investissement Latitude A EUR Acc contre +35.5% pour son indicateur de référence sur 5 ans.

1^{er}

décile Classement de Carmignac Investissement Latitude au sein de sa catégorie Morningstar² pour sa performance et son ratio de Sharpe sur 3 et 5 ans.

Carmignac Investissement Latitude a délivré une performance positive de +3.3% contre +3.8% pour son indicateur de référence sur le quatrième trimestre de 2024. Sur l'ensemble de l'année, le fonds a délivré une performance de +10.2% contre +14.2% pour son indicateur de référence.

ENVIRONNEMENT DE MARCHÉ

L'économie aura été marquée en 2024 par la poursuite, quoiqu'à un rythme modéré, de la désinflation entamée fin 2022. Les États-Unis ont poursuivi leur surperformance en matière de croissance à l'égard notamment de l'Europe qui semble manquer d'une vision économique réaliste mais aussi de la Chine, qui reste engluée dans les pressions déflationnistes dues au dégonflement de sa bulle immobilière.

La traduction de cet environnement économique a été une surperformance massive des actions américaines vis-à-vis des actions européennes et émergentes – les grands indices américains progressant de près de 25% contre environ 5% pour les autres, par des taux obligataires en hausse sensible aux États-Unis et dans une moindre mesure en Europe. Naturellement, le dollar s'est renforcé de 7% contre la moyenne des autres devises.

Au sein des marchés d'actions, les « Big Tech » américaines ont été les grandes gagnantes sur l'année, tirées principalement par la dynamique de l'intelligence artificielle, beaucoup mieux représentée par les entreprises américaines que par celles de n'importe quel autre pays, même si Taïwan est son industrie des composants technologiques est également bien positionné. Les « Magnificent 7 » ont ainsi connu une croissance moyenne de leurs bénéfices de l'ordre de 35% en 2024 contre environ 5% pour les 493 autres sociétés composant le Standard and Poor's 500 américain.

COMMENT NOUS SOMMES-NOUS COMPORTÉS DANS CE CONTEXTE ?

La performance de Carmignac Investissement Latitude en 2024 est en demi-teinte, 4% derrière l'indicateur de performance de sa catégorie des fonds flexibles, très difficile à battre cette année, eu égard à la surperformance des actions américaines concentrée sur un faible nombre de sociétés et de celle du dollar.

Notre gestion des couvertures s'est avérée trop prudente, ne permettant pas à celle du Fonds maître Carmignac Investissement, en ligne avec son indicateurs (l'indice MSCI world) de se concrétiser pleinement dans Carmignac Investissement Latitude.

Globalement sur l'année, le dollar a ainsi été trop couvert, réduisant l'exposition au billet vert de Carmignac Investissement de 30% en fin de période. Quant à l'exposition aux marchés d'actions, les opérations de réduction de risque témoignent nettement de notre sous-estimation du potentiel boursier américain.

Le gérant a résolument privilégié la performance à 3 ans et à 5 ans qui montrent toutes deux une belle aptitude de votre Fonds à traverser profitablement des marchés heurtés, aux changements de tendance brutaux.

PERSPECTIVES

Carmignac Investissement Latitude démarre 2025 avec une exposition aux actions proche de celle de Carmignac Investissement, son maximum autorisé, à près de 90%. Son exposition au dollar est de 40% contre près de 60% pour Carmignac Investissement.

Nous voulons en effet tirer parti des anticipations de dérégulation et de baisse des impôts aux Etats-Unis tout en anticipant une politique économique relative à l'immigration, aux droits de douane et à la dépense publique plus favorables aux marchés que communément admis. Donald Trump est un homme d'affaires, beaucoup mieux entouré pour ce second mandat qu'à l'occasion du premier. La découverte progressive par les marchés de cette réalité pourrait avoir des effets positifs sur les actions américaines, les obligations et le dollar. L'exposition aux valeurs américaines est ainsi poché de 60%.

Cette exposition est renforcée par une indexation de 13% aux actions taiwanaises via des expositions aux fournisseurs de composants électroniques profitant à plein de la dynamique IA.

Le reste de l'exposition actions est principalement européen, avec des positions dans le luxe ou le secteur industriel. La technologie et la santé sont les principaux secteurs du Fonds.

En matière de couverture du risque actions, nous regarderons spécialement, l'aptitude du tandem Trump – Musk à réduire le déficit budgétaire américain. La baisse des taux induites serait très positive pour les actions américaines au sens large et le dollar profiterait d'afflux de capitaux étrangers renouvelés désireux de s'indexer au miracle économique américain. Dans le cas où l'exceptionnalisme américain ne signifierait que poursuite à tout prix de la croissance américaine, nous nous prémunirions rapidement contre les effets d'une résurgence inflationniste aujourd'hui mal appréhendée.

La difficulté pour les gérants viendra des incertitudes créées par la communication imprévisible des deux compères. 2025 sera volatile et une bonne gestion active résolument flexible (0-100%) devrait s'y distinguer dès l'instant où elle serait capable de s'affranchir de tout à-priori politique.

¹Indicateur de référence : 50% MSCI AC WORLD NR (USD) + 50% l'ESTER (EUR) capitalisé.

²Catégorie Morningstar : EUR Flexible Allocation - Global. Sources : Carmignac, Morningstar, 31/12/2024.

CARMIGNAC INVESTISSEMENT LATITUDE A EUR ACC

(ISIN: FR0010147603)

Classification SFDR*** :

Article **8**



Durée minimum de placement recommandée*



PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS

Risques non suffisamment pris en compte par l'indicateur

RISQUE DE CONTREPARTIE : Le fonds peut subir des pertes en cas de défaillance d'une contrepartie incapable de faire face à ses obligations contractuelles. **RISQUE LIÉ À L'UTILISATION DES PRODUITS DÉRIVÉS** : Ces produits comportent des risques de pertes spécifiques. **LIQUIDITÉ** : Les dérèglements de marché ponctuels peuvent impacter les conditions de prix auxquelles le Fonds sera amené à liquider, initier ou modifier ses positions.

Risques inhérents

ACTION : Les variations du prix des actions dont l'amplitude dépend de facteurs économiques externes, du volume de titres échangés et du niveau de capitalisation de la société peuvent impacter la performance du Fonds. **TAUX D'INTÉRÊT** : Le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux d'intérêt. **RISQUE DE CHANGE** : Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du Fonds. **GESTION DISCRÉTIONNAIRE** : L'anticipation de l'évolution des marchés financiers faite par la société de gestion a un impact direct sur la performance du Fonds qui dépend des titres sélectionnés.

Risque de perte en capital : Cette part/classe ne bénéficie d'aucune garantie ou protection du capital investi. Vous risquez de ne pas récupérer l'entièreté de votre capital investi.

Durée minimum de placement recommandée : Cette part/classe pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant le délai recommandé. Cette référence au profil d'investisseur ne constitue pas un conseil en investissement. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans un OPCVM dépend de votre situation personnelle et doit être envisagé au regard de votre portefeuille global.

L'indicateur peut varier de 1 à 7, une catégorie 1 correspondant à un risque plus faible et un rendement potentiellement plus faible et une catégorie 7 correspondant à un risque plus élevé et un rendement potentiellement plus élevé. Une catégorie 4-5-6-7 implique une forte à très forte volatilité, impliquant des fortes à très fortes variations de prix pouvant entraîner des pertes latentes à court terme.

La catégorie de risque n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. Le Règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) 2019/2088 est un règlement européen qui demande aux gestionnaires d'actifs de classer leurs fonds parmi notamment ceux dits : « Article 8 » qui promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales, « Article 9 » qui font de l'investissement durable avec des objectifs mesurables, ou ceux qui ne remplissent les conditions ni de l'article 8 ni de l'article 9 et dont la stratégie d'investissement ne prend pas en compte les facteurs ESG. La classification SFDR des Fonds peut évoluer dans le temps. Pour plus d'informations, visitez : <https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2019/2088/oj?locale=fr>.

FRAIS

Coûts d'entrée : 4,00% du montant que vous payez au moment de votre investissement. Il s'agit du maximum que vous serez amené à payer. Carmignac Gestion ne facture pas de frais d'entrée. La personne en charge de la vente du produit vous informera des frais réels.

Coûts de sortie : Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit.

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation : 1,25% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.

Commissions liées aux résultats : 20,00% max. de la surperformance dès lors que la performance depuis le début de l'exercice est positive, dépasse la performance de l'indicateur de référence et si aucune sous-performance passée ne doit encore être compensée. Le montant réel variera en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la moyenne des 5 dernières années, ou depuis la création du produit si celui-ci a moins de 5 ans.

Coûts de transaction : 1,10% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.

Précompte mobilier : ?

Taxe à la sortie : ?

Taxe sur Opération Boursière (TOB) : ?

Frais de conversion :

PERFORMANCES (ISIN: FR0010147603)

Performances par année civile (en %)	2016	2017	2018	2019	2020
Carmignac Investissement Latitude	+1.3 %	+0.3 %	-16.1 %	+9.1 %	+27.0 %
Indicateur de référence	+11.1 %	+8.9 %	-4.8 %	+28.9 %	+1.8 %

Performances par année civile (en %)	2021	2022	2023	2024
Carmignac Investissement Latitude	-6.2 %	+2.1 %	+13.2 %	+10.2 %
Indicateur de référence	+12.9 %	-6.6 %	+10.5 %	+14.2 %

Performances annualisées	3 ans	5 ans	10 ans
Carmignac Investissement Latitude	+8.4 %	+8.7 %	+3.0 %
Indicateur de référence	+5.6 %	+6.3 %	+8.1 %

Source : Carmignac au 31 déc. 2024.

La gestion de cette part/classe n'est pas indiciaire. Les performances et valeurs passées ne préjugent pas des performances et valeurs futures. Les performances sont nettes de tout frais à l'exception des éventuels frais d'entrée et de sortie et sont obtenues après déduction des frais et taxes applicables à un client de détail moyen ayant la qualité de personne physique résident belge. Lorsque la devise diffère de la vôtre, un risque de change existe pouvant entraîner une diminution de la valeur. La devise de référence du fonds/compartiment est EUR.

COMMUNICATION PUBLICITAIRE. Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. A destination des investisseurs professionnels uniquement. Ne convient pas aux investisseurs de détail en Belgique.

Ce document est publié par Carmignac Gestion S.A., société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en France, et sa filiale luxembourgeoise, Carmignac Gestion Luxembourg, S.A., société de gestion de fonds d'investissement agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF), suivant le chapitre 15 de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010. "Carmignac" est une marque déposée. "Investing in your Interest" est un slogan associé à la marque Carmignac.

Ce document ne constitue pas un conseil en vue d'un quelconque investissement ou arbitrage de valeurs mobilières ou tout autre produit ou service de gestion ou d'investissement. L'information et opinions contenues dans ce document ne tiennent pas compte des circonstances individuelles spécifiques à chaque investisseur et ne peuvent, en aucun cas, être considérées comme un conseil juridique, fiscal ou conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être changées sans préavis. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur). Le rendement peut évoluer à la hausse comme à la baisse en raison des fluctuations des devises, pour les actions qui ne sont pas couvertes contre le risque de change.

La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment. La référence à un classement ou à un prix ne préjuge pas des classements ou des prix futurs de ces OPC ou de la société de gestion.

Echelle de risque du KID (Document d'Informations Clés). Le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Cet indicateur pourra évoluer dans le temps. La durée minimum de placement recommandée équivaut à une durée minimale et ne constitue pas une recommandation de vente à la fin de ladite période.

Morningstar Rating™ : © Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Les informations du présent document : -appartiennent à Morningstar et / ou ses fournisseurs de contenu ; ne peuvent être reproduites ou diffusées ; ne sont assorties d'aucune garantie de fiabilité, d'exhaustivité ou de pertinence. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables des préjudices ou des pertes découlant de l'utilisation desdites informations.

La décision d'investir dans le(s) fonds promu(s) devrait tenir compte de toutes ses caractéristiques et de tous ses objectifs, tels que décrits dans son prospectus. Les risques, commissions et frais courants sont décrits dans le KID (Document d'informations clés). Le prospectus, le KID, les valeurs nettes d'inventaire et les derniers rapports de gestion annuels et semestriels sont disponibles gratuitement en français ou en néerlandais auprès de la société de gestion (tél. +352 46 70 60 1). Ces documents sont également disponibles auprès de Caceis Belgium S.A., le prestataire de services financiers en Belgique, à l'adresse suivante : avenue du port, 86c b320, B-1000 Bruxelles. Le KID doit être mis à la disposition du souscripteur avant la souscription. Le souscripteur doit lire le KID avant chaque souscription. Il se peut que le Fonds ne soit pas disponible pour certaines personnes ou dans certains pays. Les Fonds n'ont pas été enregistrés en vertu de la US Securities Act de 1933. Les Fonds ne peuvent être offerts ou vendus, directement ou indirectement, au profit ou pour le compte d'une « U.S. person », selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S » et de la FATCA. Les valeurs nettes d'inventaire sont disponibles sur le site web www.fundinfo.com. Toute plainte peut être adressée à l'adresse complaints@carmignac.com ou à CARMIGNAC GESTION - Compliance and Internal Controls - 24 place Vendôme Paris France ou sur le site web www.ombudsfin.be.

En cas de souscription dans un fonds d'investissement français (fonds commun de placement ou FCP), vous devez indiquer chaque année dans une déclaration fiscale la part des dividendes (et intérêts, le cas échéant) reçus de la part du Fonds. Un calcul détaillé peut être réalisé sur www.carmignac.be. Cet outil ne constitue pas un conseil fiscal et est destiné exclusivement à servir d'aide au calcul. Il ne vous exempte pas de suivre les procédures et de procéder aux vérifications qui incombent à un contribuable. Les résultats indiqués sont obtenus à l'aide des données fournies par le contribuable et Carmignac ne pourra en aucun cas être tenu responsable en cas d'erreur ou d'omission de votre part.

Conformément à l'article 19bis du Code belge des impôts sur les revenus (CIR92), en cas de souscription dans un Fonds soumis à la Directive sur la fiscalité des revenus de l'épargne, l'investisseur devra payer, lors du rachat de ses actions, une retenue à la source de 30% sur le revenu (sous forme d'intérêts ou de plus-value ou moins-value) tiré du rendement des actifs investis dans des titres de créance. Les distributions sont soumises à une retenue à la source de 30% sans distinction des revenus.

Carmignac Portfolio désigne les compartiments de la SICAV Carmignac Portfolio, société d'investissement de droit luxembourgeois conforme à la directive OPCVM. Les Fonds sont des fonds communs de placement de droit français conformes à la directive OPCVM ou AIFM.

La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. [Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée "Résumé des droits des investisseurs".](#)